

Info Birmanie

74, rue Notre Dame des Champs

75006 Paris

Tél : 01 46 33 41 62

Email: infobirmanie@gmail.com

SOMMAIRE :

•Actualités

La junte annonce la dissolution officielle de la Ligue Nationale pour la Démocratie ; pas de vote pour plus de 3000 villages à majorité ethnique ; la libération d'Aung San Suu Kyi prévue pour le 13 novembre ; 7 prisonniers politiques voient leurs peines de prison prolongées de 20 ans ; 3^{ème} anniversaire de la Révolution Safran ; Un moine condamné à 8 ans de prison, un autre à 15 ans ; Plus de 1000 travailleurs birmans font grève dans une usine thaïlandaise ; La Corée du Sud : 5^{ème} investisseur en Birmanie; La France soutient la mise en place d'une commission d'enquête sur la Birmanie ; A la veille des élections Than Shwe multiplie les rencontres officielles avec ses homologues asiatiques ; Selon l'ONU, les élections ne seront pas crédibles sans la libération des prisonniers politiques

• Dossier spécial

Crimes et impunité en Birmanie : des populations passées sous silence

• Evènements

• Nous soutenir, nous rejoindre

Les Nouvelles de Birmanie

SEPTEMBRE 2010

Edito

A un mois des élections, les déclarations officielles appelant à des élections libres, justes et inclusives ainsi qu'à la libération des prisonniers politiques dont Aung San Suu Kyi se multiplient. Est-ce que pour autant l'état se resserre sur la junte militaire ? On est tenté d'en douter.

Des officiels birmans annoncent qu'Aung San Suu Kyi sera prochainement libérée, le 13 novembre. Les généraux espèrent-ils en échange de sa libération un apaisement de la pression et une acceptation du résultat des élections ? Ce qui est sûr, c'est que la junte se sert de la potentielle libération d'Aung San Suu Kyi comme d'une couronne d'olivier lancée à la communauté internationale. Privée de liberté pendant 15 des 21 dernières années sans aucun motif valable, les généraux veulent faire passer sa possible libération pour un geste de bonne volonté. Il n'en est pourtant rien. Sa remise en liberté interviendra simplement au terme des 18 mois supplémentaires de son assignation à résidence. Il ne s'agit donc pas d'une amnistie ni d'un quelconque geste de mansuétude.

Si la libération d'Aung San Suu Kyi est attendue de tous, elle ne suffira malheureusement pas à garantir une avancée démocratique significative dans le pays. Sa remise en liberté s'accompagnera certainement d'un grand nombre de restrictions visant à museler la Prix Nobel de la Paix. En 2002, lors de sa précédente libération, la Ligue Nationale pour la Démocratie avait le droit d'opérer librement et des bureaux locaux et régionaux étaient ouverts dans tout le pays. Aujourd'hui, le parti démocrate a été officiellement dissous, et nombre de ses membres font partie des 2200 prisonniers politiques qui croupissent toujours dans les geôles birmanes. Au cours des 3 dernières années, le nombre des prisonniers politiques a doublé.

S'il subsiste encore de l'espoir pour les irréductibles optimistes, il suffit de se pencher sur le remaniement auquel a procédé Than Shwe récemment. Certains défendent la théorie selon laquelle le remplacement des vieux généraux par une nouvelle génération de militaires – plus jeunes et potentiellement plus ouverts au dialogue et aux possibilités d'avancées démocratiques – serait une opportunité d'évolution pour la Birmanie. En étudiant le parcours du Général Myint Aung, nommé durant l'été au poste de commandant en chef des armées, les illusions qui accompagnent cette théorie s'effondrent vite. Il est en effet l'un des responsables du massacre en 1998 de Christie Island (une île aux abords des eaux territoriales thaïes), lors duquel plus de 80 civils ont été massacrés ...

Il faut donc arrêter d'être dupe du jeu des généraux. Au lieu d'attendre une hypothétique ouverture de la part de la junte, la communauté internationale doit se mobiliser et user de la pression diplomatique pour que cette ouverture survienne. La clé réside dans le dialogue : un dialogue sous l'égide de l'ONU, qui rassemblerait les responsables militaires, les représentants de l'opposition démocratique et ceux des minorités ethniques. Des élections truquées ne sont en aucun cas la réponse aux maux qui rongent le pays. Seul un dialogue tripartite produira une véritable avancée démocratique en Birmanie.

Bonne lecture,

L'équipe d'Info Birmanie

Elections

La junte annonce la dissolution officielle de la Ligue Nationale pour la Démocratie

Le 14 septembre, la junte militaire a officiellement annoncé la dissolution de la Ligue nationale pour la Démocratie (LND), parti d'Aung San Suu Kyi. Considérant ces élections comme étant injustes et anti-démocratiques, la LND avait annoncé son refus de participer aux élections. Selon les lois électorales promulguées en mars dernier, les partis refusant de s'inscrire auprès de la commission électorale étaient dans l'obligation d'être dissous. En tout, dix partis ont subi le même sort: cinq partis historiques, pré existants aux élections (dont la LND) et cinq autres qui se sont présentés mais ne remplissaient pas les conditions imposées par la commission électorale. Au total, 37 partis participeront aux élections.

Les représentants Kachin écartés des élections

Après avoir rejeté la demande d'enregistrement aux élections du Kachin State Progressive Party (KSPP), la Commission électorale a rejeté la demande de 14 de ses membres voulant se présenter en tant que candidats indépendants. Selon Tu Raw, Secrétaire du parti Kachin, le KSPP est le parti politique le plus populaire dans l'Etat Kachin. Un autre parti politique kachin a également été interdit. Craignant de ne pouvoir rivaliser, les généraux ont trouvé quelques subterfuges juridiques pour que le KSPP ne puisse pas se présenter aux élections. La commission électorale reproche notamment aux leaders kachin une trop forte proximité avec l'organisation kachin KIO qui a un bras armé. La KIO n'est officiellement plus en lutte contre l'armée birmane depuis 1994, date de signature d'un accord de cessez-le-feu. Le parti militaire USDP sera comme ailleurs dans le pays le grand favori; le seul parti kachin qui se présentera localement est un parti pro-junte.

Pas de vote pour plus de 3000 villages à majorité ethnique

La Commission électorale a annoncé qu'aucun scrutin n'aurait lieu dans 3314 villages des Etats Kachin, Karen, Karenni, Mon et Shan parce qu'« ils ne sont pas en mesure d'organiser des élections libres et équitables ». D'après un leader shan, dans le seul Etat Shan, plus de 2 millions de personnes seront ainsi privées de leur droit de vote, soit 30% de la population de cet Etat. Selon Soe Aung, porte-parole du Forum for Democracy in Burma (Forum pour la Démocratie en Birmanie) « par cette mesure, l'USDP tente de s'assurer une victoire par large majorité dans toutes les circonscriptions. » Il ajoute : « je ne suis pas surpris – le peuple birman connaît déjà le résultat de ces élections. »

L'opposition aux élections : un crime passible de prison

Alors que la LND et l'Alliance de Tous les Moines Birmans (ABMA) appellent les citoyens birmans à boycotter les élections, les médias gouvernementaux ont récemment fait savoir que quiconque « perturberait » le bon déroulement des élections serait passible d'une peine allant jusqu'à 20 ans de prison. Le 17 septembre, la police du quartier de North Okkalapa à Rangoun a arrêté cinq étudiants ayant distribué des tracts appelant au boycott des élections.

Aung San Suu Kyi et les prisonniers politiques

La libération d'Aung San Suu Kyi prévue pour le 13 novembre

Jeudi 30 septembre, l'AFP annonçait que des sources anonymes au sein des autorités birmanes auraient confirmé la libération d'Aung San Suu Kyi à la date du 13 novembre, au terme de ses 18 mois supplémentaires d'assignation à résidence. « Nous présumons qu'elle sera libérée le 13 novembre, mais nous ne pouvons pas dire avec certitude quand. Seul le chef de la junte sait si elle sera libérée et quand » ont précisé ces mêmes sources. « Il est trop tôt pour dire qu'elle sera libérée le 13 novembre ». Aung San Suu Kyi a par ailleurs reçu lundi 26 septembre le titre de membre honorifique du Conseil des partis libéraux et démocrates asiatiques (CALD). Fondé en 1993, CALD est une alliance régionale de partis politiques démocrates et libéraux asiatiques. Aung San Suu Kyi est la première personne à recevoir ce titre qui fût délivré lors de l'assemblée générale du parti libéral anglais à Liverpool et reçu en son nom par Zoya Phan, célèbre activiste Karen et coordinatrice internationale de l'organisation Burma Campaign UK.

7 prisonniers politiques voient leurs peines de prison prolongées de 20 ans

Sept personnes ont été arrêtés en 2008 pour leur appartenance présumée au All Burma Students' Democratic Front (ABSDF – le Front Démocratique de Tous les Etudiants de Birmanie), une organisation activiste née des manifestations étudiantes de 1988. Déjà condamnés à des peines allant de 20 à 38 ans de prison, ils ont reçu une peine supplémentaire de 20 ans pour avoir soi-disant participé aux attentats à la bombe qui ont eu lieu à Rangoun au Zawgyi House Restaurant en 2004 et au Panorama Hotel en 2005.

Un moine condamné à 8 ans de prison, un autre à 15 ans

Le 29 septembre, Ashin Pyinnya Sara, moine et chercheur en histoire arakanaise a été condamné à 8 ans de prison par la cour du district de Sittwe pour « obscénité » et « détention de monnaie étrangère ». Connu pour son travail social et suspecté d'activités politiques, Ashin Pyinnya Sara est l'abbé du monastère Mahamuni Buddha Vihara Monastery à Sittwe, dans l'Etat côtier d'Arakan. En 1990, il y a fondé une école et un orphelinat qui accueillait jusqu'alors 150 enfants victimes de trafic humain. Sous couvert d'anonymat, un avocat déclarait : « La police a fait pression sur les 34 personnes qui voulaient témoigner en sa faveur pour qu'elles ne puissent pas assister au procès. ». La veille, le moine Okkantha a été condamné à 15 ans de prison pour avoir participé à une campagne anti-élections l'an passé. Agé d'une trentaine d'années, il avait été arrêté le 7 janvier dernier dans l'Etat Mon, et détroqué de force. D'après l'AAPP (l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques) ces arrestations portent à 257 le nombre de moines incarcérés dans les prisons birmanes sur un total de 2193 prisonniers politiques.

L'opposition démocrate**Décès de Thakin Ohn Myint, mentor d'Aung San Suu Kyi**

Considéré comme le mentor d'Aung San Suu Kyi mais aussi comme le collègue et confident de son père, Thakin Ohn Myint est mort dans sa maison de Rangoun à l'âge de 92 ans. Durant les 20 dernières années, il a assisté Aung San Suu Kyi dans sa lutte pour la démocratie en Birmanie et a notamment coprésidé le comité sur les affaires humanitaires de la LND. Ce dernier était chargé d'apporter un soutien moral et financier aux prisonniers politiques et à leurs familles.

3^{ème} anniversaire de la Révolution Safran

Le 26 septembre, des centaines de Birmans se sont réunis au camp de réfugiés de Umpium Mai sur la frontière birmano-thaïe pour commémorer le 3^{ème} anniversaire de la Révolution Safran. Lors des manifestations de 2007 contre la hausse des prix des carburants, des centaines de milliers de moines ont mené des marches pacifistes à travers tout le pays. Celles-ci furent réprimées dans le sang par l'armée du régime. Un nombre indéfini de personnes ont disparues, d'autres ont été tuées et des milliers de personnes furent arrêtées, doublant ainsi le nombre de prisonniers politiques incarcérés dans le pays. Selon l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques (AAPP), il a aujourd'hui 2193 prisonniers politiques en Birmanie, ce chiffre ayant doublé par rapport à l'été 2007.

Sécurité**Deux jeunes hommes abattus par des soldats après une dispute**

Aung Thu Hein, 22 ans, et Soe Paing Zaw, 18 ans ont été tués par balle par des soldats à Pegu, à 50 km du nord de Rangoon. Selon un témoin, environ 10 soldats, dont des officiers, se seraient disputés avec les jeunes hommes puis seraient partis chercher des armes. Ils les ont ensuite retrouvés près d'un salon de thé et les ont abattus. Un officier aurait proposé aux familles des défunts 1 million de kyat (US \$10,000) en échange de leur silence ; les autorités de la ville auraient quant à elles interdit aux proches des victimes de faire des déclarations à la presse. Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en Birmanie, Tomás Ojea Quintana, a déclaré qu'il évoquera ces crimes dans son rapport pour l'Assemblée générale des Nations unies en novembre.

La junte achète 50 hélicoptères de combat à la Russie

L'armée de l'air birmane a acheté 50 hélicoptères de combats Mi-24 et 12 hélicoptères blindés Mi-2 à la Russie, selon une source de l'aviation birmane. Ils sont aujourd'hui sur la base d'entraînement de Meikthila (région de Mandalay). Il s'agit d'une première pour l'Armée de l'air birmane qui avait demandé il y a à peine un an de l'aide à la Russie pour moderniser sa flotte, notamment afin d'intervenir dans les régions ethniques pour y mener des actions « de lutte contre l'insurrection ».

Des troupes du SPDC envoyés en masse dans l'Etat Kachin

Une cinquantaine de soldats ont récemment été envoyés en poste dans la commune de Moe Hnyin dans l'Etat Kachin. Cette décision intervient après que la Kachin Independence Army ait annoncé le 1^{er} septembre son refus d'intégrer la Border Guard Force - une initiative de la junte pour intégrer tous les groupes armés ethniques à ses propres troupes militaires. Les soldats utilisent le travail forcé, contraignant les villageois à construire leurs baraques. Selon certains témoignages, ils forceraient les Kachins majoritairement chrétiens à travailler le dimanche afin de les empêcher de se rendre à l'église.

Minorités et Réfugiés

Plus de 1000 travailleurs birmans font grève dans une usine thaïlandaise

A Khon Kaen en Thaïlande, plus de 1000 travailleurs birmans d'une usine de filets de pêche font grève suite à la falsification par leur employeur des papiers de 6 de leurs collègues. Le 1er septembre, 6 travailleurs birmans licenciés pour s'être absenté 3 jours consécutifs, ont demandé en retour leur Carte d'Identification de Travailleurs Etrangers (délivrée par le Ministère du travail birman), confisquée par l'employeur à leur arrivée. En récupérant leurs papiers, ils ont découvert la mention « annulé » écrit à la main sur leur visa. Leur carte avait également été falsifiée, leur faisant courir le risque d'une déportation immédiate.

L'entreprise, qui confisque systématiquement les papiers, fait travailler les immigrés birmans 1,5 heure de plus par jour pour rembourser les frais liés à l'obtention du passeport. Les grévistes revendiquent la validité des visas et passeports de leurs 6 collègues ainsi que le droit pour les travailleurs de conserver leurs papiers, conformément à la loi. Ils revendiquent également le paiement du salaire minimum légal (157 bahts / jour et non 140) et des heures supplémentaires et l'arrêt des heures supplémentaires gratuites pour rembourser le passeport.

Selon l'employeur, qui n'a répondu à aucune de ces revendications pourtant en accord avec le droit thaïlandais, la détention des papiers permet d'éviter aux immigrés de quitter l'entreprise sans rembourser leurs dettes. Pour faire face au mouvement des grévistes, l'entreprise s'est contentée de déployer des équipes de gardes armées de fusils et de couteaux.

Economie

La Chine accorde un prêt de 4.2 milliards de dollars sans intérêt à la junte

La Chine a accordé un prêt de 30 milliards de yuans (4.2 milliards de dollars) sans intérêt à la junte militaire. D'après le Ministère du développement économique birman, cet accord a été passé lors de la visite en Chine du Général Than Shwe du 7 au 11 septembre. Ce prêt sur 30 ans vise à financer de grands projets hydro-électriques, la construction de routes et de chemins de fer ainsi que le développement des technologies de l'information. Selon un économiste basé à Rangoon, ce prêt pourrait augmenter l'influence de la Chine sur le régime birman.

Le Bangladesh intéressé par les ressources énergétiques birmanes

Le Bangladesh est sur le point de signer son premier accord d'importation énergétique avec la Birmanie afin que celle-ci lui fournisse de l'électricité grâce à l'exploitation de deux barrages dans l'Etat d'Arakan. Le Bangladesh cherche à combler ses pénuries chroniques en énergie, qui sont un frein sérieux au développement économique du pays.

La Corée du Sud : 5^{ème} investisseur en Birmanie

Depuis 1988, la Corée du Sud a décuplé son investissement étranger en Birmanie. Celui-ci représente 2,6 milliards de dollars en investissements directs en Birmanie alors que la Thaïlande, 1^{er} investisseur étranger dans le pays, a investi 9.6 milliards de dollars au cours des 22 dernières années. L'une des principales raisons expliquant cette croissance exponentielle de l'investissement coréen est la construction du gazoduc Shwe Gas qui permettra de transporter du gaz birman vers la Chine. Deux entreprises coréennes : Daewoo Heavy Industries et Hyundai Heavy Industries font partie du consortium développant ce projet.

Les entreprises birmanes ne sont pas prêtes pour l'accord de libre échange asiatique

Signé en 1992 et ratifié en 1997 par la Birmanie, un accord de libre échange au sein de la zone Asean (AFTA) doit entrer en vigueur en 2015. Il suscite d'ores et déjà des inquiétudes chez les petits entrepreneurs birmans, qui se plaignent du déficit d'infrastructures dans le pays et des coupures quotidiennes d'électricité qui selon eux expliqueraient le manque de qualité et le prix élevé de leurs produits. Pour l'instant les biens produits à l'étranger sont soumis à des droits de douane à l'entrée sur le territoire birman, mais l'accord AFTA vise à supprimer tout droit de douane et taxe pour les pays de la zone Asean. Les produits étrangers voisins étant dans l'ensemble beaucoup plus compétitifs que leurs équivalents birmans, cela risque fort de mettre en péril un secteur industriel déjà sous-développé et archaïque.

Nations unies et Communauté internationale

Soixante parlementaires français soutiennent la mise en œuvre d'une commission d'enquête en Birmanie

Un appel parlementaire lancé au mois de juin par Info-Birmanie pour enjoindre le gouvernement français à soutenir publiquement l'établissement d'une commission d'enquête internationale, sous l'égide de l'ONU, a permis de glaner des soutiens auprès des députés, sénateurs et députés européens sur la nécessité d'enquêter sur les nombreuses allégations de crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés en Birmanie.

Au total, soixante élus de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen ont signé cet appel parlementaire. En parallèle, douze députés ainsi qu'un sénateur ont interpellé le ministre des affaires étrangères en lui soumettant une question écrite.

La France soutient la mise en place d'une commission d'enquête sur la Birmanie

Lors de la 15^e session du Conseil des Droits de l'Homme le 17 septembre 2010, le Représentant permanent de la France aux Nations unies a déclaré qu'« *en Birmanie [...] les droits de l'Homme continuent d'être systématiquement violés. La France accueille donc favorablement la recommandation du Rapporteur spécial en faveur d'une commission internationale d'établissement des faits. Elle appelle le gouvernement birman à coopérer pleinement avec ce dernier.* » La France rejoint ainsi la Hongrie, la Nouvelle Zélande, les Pays-Bas, l'Irlande et la Lituanie qui se sont récemment déclarés en faveur de cette commission d'enquête. En tout, ce sont aujourd'hui 13 pays qui ont officiellement déclaré leur soutien à cette initiative.

La représentante thaïe de la Commission intergouvernementale de l'ASEAN sur les droits de l'homme a également invité la junte à coopérer à la mise en place d'une commission d'enquête sous l'égide de l'ONU.

A la veille des élections Than Shwe multiplie les rencontres officielles avec ses homologues asiatiques

Alors que la date des élections approche à grands pas, la communauté internationale exprime de plus en plus clairement la nécessité de mener des élections libres, justes et inclusives et de libérer les prisonniers politiques pour conférer de la crédibilité au processus électoral. Afin de contrecarrer cette pression montante, Than Shwe multiplie les rencontres officielles avec les pays voisins susceptibles de lui apporter un soutien politique et diplomatique. Au cours des dernières semaines, il s'est ainsi rendu en Inde, en Chine, ainsi qu'au Laos. Durant ces visites officielles, si la coopération économique et militaire a été au cœur des discussions, la question des élections et la validation du scrutin par la communauté internationale ont immanquablement été abordées.

Des parlementaires américains présentent une résolution condamnant les élections en Birmanie

Le 30 septembre, un groupe de membres de la chambre des représentants du congrès américain a présenté une résolution dénonçant les élections organisées par le régime comme étant une action « unilatérale, anti-démocratique et illégitime mise en place par le SPDC afin de légitimer son règne militaire à travers un processus électoral vicié. » Selon Aung Din, ancien prisonnier politique et directeur de US Campaign for Burma : « *Cette action du Congrès américain est nécessaire et intervient au bon moment ; elle permet d'avertir le gouvernement américain sur le fait qu'il faut, sans plus attendre, agir afin d'empêcher le régime de pérenniser sa dictature militaire en Birmanie, avec l'aide de la Chine, de l'Inde et de la Corée du Nord* ». »

Le Ministre adjoint des Affaires étrangères tchèque reçoit une délégation de représentants de l'opposition birmane

Le 23 septembre, M. Jiri Schneider, Ministre Adjoint des Affaires étrangères de la République tchèque a reçu une délégation de représentants de l'opposition birmane afin de discuter de la situation actuelle en Birmanie. Le Ministre adjoint a déclaré : « *les élections prévues pour le 7 novembre ne seront ni libres ni démocratiques.* » Il appelle le régime à libérer tous les prisonniers politiques, à entamer un dialogue avec les forces démocratiques et les représentants des minorités ethniques et à cesser immédiatement toute activité militaire à l'encontre de ces minorités. La République Tchèque a déclaré son soutien à la mise en place d'une commission d'enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Birmanie.



Selon l'ONU, les élections ne seront pas crédibles sans la libération des prisonniers politiques

Le 27 septembre, le Secrétaire général des Nations unies a convoqué une réunion de haut niveau du Groupe des amis sur le Myanmar. Les membres du Groupe ont appelé à ce que des mesures soient prises en vue de la libération des détenus politiques, y compris Aung San Suu Kyi. « *Cela est essentiel pour que les élections soient perçues comme crédibles et qu'elles contribuent à la stabilité et au développement du Myanmar* » a ajouté le Secrétaire général.

Le dossier du mois

Ce mois ci: Crimes et impunité en Birmanie : des populations passées sous silence

Nous vous proposons ce mois-ci un dossier spécial sur les enjeux de la mise en place d'une commission d'enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Birmanie, en lien avec la nouvelle campagne lancée par Info-Birmanie intitulée « Crimes et Impunité en Birmanie: les populations passées sous silence »

Au mois de septembre, Info Birmanie a lancé une campagne grand public intitulée « Crimes et impunité en Birmanie : des populations passées sous silence. » Elle a pour but d'alerter le public et les autorités françaises sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à l'encontre des minorités nationales, en particulier dans l'est du pays. Travail forcé, déplacements de population, meurtres, tortures, viols, enrôlement de force d'enfants dans l'armée... C'est dans les régions où vivent les minorités nationales que la violence du régime militaire birman au pouvoir atteint son apogée. Paulo Sergio Pinheiro, rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme jusqu'en 2008, évoquait les 3300 villages déjà détruits par l'armée en quinze ans. En mars 2010, son successeur Tomás Ojea Quintana a rappelé la nature massive et systématique des violations commises en Birmanie et a recommandé à l'ONU la création d'une commission d'enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Si la répression des forces démocratiques emmenées par Aung San Suu Kyi a de nombreuses fois été mise en lumière, la réalité des violations subies par les minorités (plus d'un tiers de la population du pays) demeure méconnue. En interdisant aux ONG internationales d'intervenir dans les régions les plus exposées, et notamment dans l'est du pays, la junte tente de dissimuler la gravité des exactions commises.

Face à cette situation, il est urgent d'agir en soutenant ceux qui apportent aux populations de ces régions un secours médical. Il est également indispensable de soutenir les démarches préconisées par les deux rapporteurs de l'ONU, afin que soit mis fin à l'impunité.

L'objectif de cette campagne est donc double : d'une part obtenir le soutien actif de la France dans la mise en place d'une telle commission et d'autre part, que le gouvernement français assiste financièrement les organisations d'aide médicale telles que la BPHWT, seules organisations à pouvoir venir en aide à ces populations oubliées de tous.

Grâce aux efforts continus des organisations birmanes d'opposition à la dictature ainsi que des grandes organisations internationales de défense des droits de l'homme comme Amnesty International, Human Rights Watch ou encore la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, ce sont aujourd'hui 13 pays qui se sont déclarés en faveur de l'établissement d'une commission d'enquête sous l'égide de l'ONU: les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la Hongrie, la République Tchèque, la Slovaquie, l'Estonie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Lituanie et l'Irlande. En France, nos efforts ont été couronnés de succès puisque le gouvernement français a déclaré il y a quelques semaines son soutien officiel la mise en place de cette commission. Par ailleurs, à l'initiative d'Info-Birmanie, 60 parlementaires avaient signé un appel demandant à notre gouvernement de se prononcer publiquement en faveur d'une commission d'enquête en Birmanie. C'est aujourd'hui chose faite.

Si Info Birmanie se réjouit que la France ait officiellement déclaré son soutien à l'établissement d'une telle commission, il faut encore que cet appui formel se matérialise par un soutien effectif au niveau diplomatique afin de permettre la mise en place concrète de cette commission d'enquête. La France doit user de son influence internationale pour rallier d'autres pays tels que la Chine, l'Inde et le Brésil à ce projet qui permettrait à terme de rendre justice aux milliers de victimes de ces exactions mais aussi de faciliter un processus de réconciliation nationale.

En attendant que ce processus aboutisse, des milliers de personnes sont toujours aujourd'hui dans une situation d'urgence humanitaire et sanitaire. Elles sont privées d'accès aux soins les plus basiques. Seules les organisations d'aide médicale telle que la BPHWT leur viennent en aide. Le Royaume-Uni a récemment compris qu'il était vital de leur apporter un soutien financier et finance désormais leurs activités. Nous attendons de notre gouvernement qu'il en fasse de même.

Le dossier du mois

Ce mois ci: Crimes et impunité en Birmanie : des populations passées sous silence

Une longue route vers La Haye

James Ross est directeur juridique de Human Rights Watch. Dans cette interview avec l'Irrawaddy, il parle de l'appel de Tomás Ojea Quintana, Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Birmanie à l'établissement d'une commission d'enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité sous l'égide de l'ONU.

Question: *Les guerres civiles sévissent en Birmanie depuis la fin des années 1940. Pourquoi cet appel pour une commission d'enquête n'arrive-t-il que maintenant?*

Réponse: Les récents appels à la mise en place d'une commission d'enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité font suite au rapport de mars 2010 de Tomás Ojea Quintana, Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Birmanie. Dans ce rapport, Quintana qualifie les violations des droits de l'homme commises dans le pays de « massives et généralisées » et comme étant « le résultat d'une politique d'Etat impliquant les autorités à tous les niveaux du pouvoir exécutif, militaire et judiciaire ». Il a recommandé à l'ONU d'envisager l'établissement d'une commission d'enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Les Nations unies publient depuis 20 ans des rapports très critiques sur la situation des droits de l'homme en Birmanie, décrivant des abus systématiques, généralisés et flagrants de la part des forces de sécurité du gouvernement. Dix neuf résolutions de l'Assemblée générale sur la situation des droits de l'homme dans le pays ont été votées. Mais il ne suffit pas aux Nations unies de publier des rapports, aussi critiques soient-ils. L'ONU doit se baser sur ces rapports pour établir une commission internationale et impartiale conduisant à des enquêtes sur les violations perpétrées par les forces armées de la junte aussi bien que celles des groupes non gouvernementaux afin de déterminer si des crimes internationaux ont été commis et mettre en place un mécanisme permettant de rendre justice aux victimes et de mettre les auteurs de ces crimes face à leurs responsabilités. Cela fait plusieurs années que des appels pour l'établissement d'une telle commission sont lancés par HRW et d'autres, y compris par Amnesty International et la Harvard Law School Human Rights Clinic. Cette idée n'est pas nouvelle, mais l'opportunité de passer à l'action existe maintenant et il faut la saisir.

Q: Qu'est-ce qu'une Commission d'enquête et comment cela fonctionne?

R: Une commission d'enquête peut être établie par une résolution de l'Assemblée générale, par le Conseil des droits de l'homme à Genève ou par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a aussi le pouvoir d'en établir une de sa propre initiative. Nous demandons l'établissement d'une commission d'enquête examinant les violations du droit humanitaire international et violations des droits de l'homme commises par toutes les parties – gouvernementales et non gouvernementales - et d'établir l'identité des auteurs de ces violations afin que ceux-ci soient soumis à la justice. Cette commission devra être composée d'experts éminents en droit international, en médecine légale et de personnes ayant une expérience avérée dans les enquêtes menées dans le cadre de conflits armés.

Q: Une telle commission d'enquête peut-elle mener à la Cour pénale internationale (CPI)?

R: Ce serait l'ultime étape, si tant est qu'on arrive jusque là. Dans un premier temps, il faut déjà parvenir à l'établissement d'une commission d'enquête qui établit clairement la nature des crimes perpétrés et l'identité des auteurs. En un mot : ce qui s'est passé, quelles lois internationales ont été violées et qui est responsable. La commission pourra ensuite faire des recommandations pouvant mener à des poursuites judiciaires. Il est important de bien se rendre compte de la difficulté d'amener ce problème jusqu'à la Cour pénale internationale à la Haye. La CPI examine des cas de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides et engage des poursuites à l'encontre des auteurs de ces crimes lorsque les Etats où ils se sont produits ne peuvent ou ne veulent le faire. La Birmanie n'est pas signataire du Traité de Rome reconnaissant l'autorité de la CPI qui fût adoptée en 1998 et qui entra en vigueur en 2002. Ce qui veut dire que la CPI ne peut intervenir qu'à la demande du gouvernement birman ou si le Conseil de sécurité le décide. Ce fût le cas en 2005 lorsque le Conseil de sécurité décida de soumettre la situation au Darfour à la CPI bien que le Soudan n'ait pas ratifié le Traité. Pour qu'une telle décision soit prise par le Conseil de sécurité, il faudrait 9 votes en faveur sur les 15 membres du Conseil et aucun veto de la part des 5 membres permanents.

Suite de l'article page suivante

Le dossier du mois

Q: Quelles lois internationales sont applicables aux conflits qui sévissent en Birmanie?

R: Les conflits armés entre les troupes de la junte et plusieurs groupes armés non-gouvernementaux sont gouvernés par le droit de la guerre qui émane des traités internationaux et du droit international coutumier. Le droit international coutumier se base sur des pratiques étatiques étendues et s'applique à toutes les parties à un conflit, qu'elles soient gouvernementales ou non. Elles concernent donc les forces armées de la junte aussi bien que celles des groupes ethniques. Le principe de droit international s'appliquant le plus clairement aux conflits en Birmanie est l'article 3 commun aux quatre conventions de Genève de 1949 que la Birmanie a ratifiées. Cet article définit les standards minimum de traitement des civils et combattants blessés et faits prisonniers de guerre sous contrôle d'une des parties au conflit.

Q: Qu'est ce qu'un crime contre l'humanité?

R: Les crimes contre l'humanité sont des crimes commis de façon systématiques et généralisés à l'encontre de populations civiles en temps de guerre comme en temps de paix. Cette définition comprend des crimes spécifiques tels que les meurtres, la torture et les déplacements forcés, commis dans le cadre d'une attaque plus large envers la population civile.

Q: Pensez-vous que la junte militaire ou le pouvoir qui sera en place après les élections de novembre 2010 fera preuve de coopération dans le cadre d'une commission d'enquête ?

R: Idéalement, une telle enquête demanderait un accès total aux officiers du pouvoir militaire à tous les niveaux ainsi qu'aux victimes des conflits armés. Il serait évidemment difficile pour la junte de refuser catégoriquement de participer à une commission d'enquête mise en place par les plus hautes instances de l'ONU. Malheureusement on sait que les généraux ont empêché à plusieurs reprises les enquêteurs de l'ONU de travailler dans le pays et laissent entrer de façon aléatoire les envoyés spéciaux sur la situation des droits de l'homme tout en contrôlant très strictement leurs allées et venues ainsi que les personnes auxquelles ils ont accès. Cependant, même sans coopération de la part des dirigeants, une commission d'enquête peut tout de même parvenir à établir un ensemble de faits. Premièrement, cette commission pourrait interviewer des victimes et témoins de ces crimes en dehors du pays. Deuxièmement, elle pourrait passer en revue les milliers de pages de rapports émanant des Nations unies et d'autres organisations sur les violations commises au cours des dernières années. Ensuite elle pourrait établir une liste détaillée des auteurs de ces crimes et des implications judiciaires de leurs actes. Ce travail préliminaire pouvant servir aux personnes qui par la suite seraient en charge de poursuivre ces individus pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Enfin, même sans accès aux informations et individus se trouvant à l'intérieur du pays, cette commission pourrait formuler des recommandations aux Nations unies sur les différents moyens de mettre les auteurs de tels crimes face à la justice internationale.

Q: Pourquoi est-ce que la responsabilité internationale est-elle si importante?

R: En ce qui concerne la stabilité et la justice, les dirigeants qui cherchent à se rejeter la faute les uns sur les autres le font dans le but d'échapper à la justice internationale. Basée sur plusieurs années d'expérience, notre analyse des situations de conflits armés montre que mettre les auteurs de tels crimes face à la justice facilite à moyen ou long terme le processus de paix et le retour à la stabilité. A l'inverse, l'impunité peut coûter très cher. Poursuivre en justice les auteurs de crimes de guerre et crimes contre l'humanité n'est pas seulement une obligation légale internationale, cela peut dissuader la répétition de tels actes, promouvoir le respect de l'état de droit et permettre aux victimes de ces crimes abominables d'entamer un processus de réparation. Cela permet également de promouvoir la discipline et le professionnalisme chez les militaires et au sein de l'exécutif, d'encourager un commandement plus responsable et ainsi de mener à de meilleures relations avec la population civile.

Q: Quel peut être l'impact d'une commission d'enquête sur les élections à venir?

R: Elle ne devrait pas en avoir puisque ces élections sont clairement un processus truqué visant à prolonger l'assise du pouvoir militaire sous un visage civil. Certains commentateurs affirment qu'appeler à l'établissement d'une commission d'enquête pourrait avoir un effet négatif sur le déroulement des élections car cela pousserait les généraux à s'isoler d'avantage et donc à être plus imperméable aux pressions internationales visant à la démocratisation. C'est en fait tout à fait l'inverse. Dans tous les pays dans lesquels un tel processus a été mis en place, en montrant que la perpétration de crimes internationaux peut avoir des conséquences pénales, l'établissement d'une telle commission a pour effet de dissuader la répétition des crimes et permet d'en marginaliser les auteurs, facilitant ainsi l'émergence de dirigeants plus réformistes.

Le dossier du mois

Le Tribunal des crimes contre les femmes de Birmanie

La Nobel Women's Initiative and la Women's League of Burma ont publié une synthèse sur les conclusions du Tribunal international sur les crimes commis contre les femmes en Birmanie, qui s'est tenu à New-York le 2 mars dernier. Ce rapport présente les témoignages de 12 femmes qui ont brisé le silence sur les violations des droits de l'Homme perpétrées par le régime militaire. Heisoo Shin, Jody Williams, Shirin Ebadi, et Vitit Muntarbhorn, en tant que juges, ont documenté la totalité des conclusions et adressé des recommandations au régime birman, à l'ASEAN et aux membres de la communauté internationale.

Jody William a reçu le prix Nobel de la paix en 1997. Shirin Ebadi a reçu le Prix Nobel de la paix en 2003. Elles sont co-fondatrices de la Nobel Women's Initiative, une organisation internationale basée à Ottawa. Vous pouvez retrouver la synthèse du Tribunal international sur les crimes commis contre les femmes en Birmanie, comprenant l'ensemble des déclarations sur les recherches et recommandations des juges, à partir du site www.nobelwomeninitiative.org

« Les élections en Birmanie sont attendues pour 2010. Le gouvernement militaire prétend qu'il s'agit d'une étape vers la démocratie mais tout semble prouver le contraire. Sous la direction de notre sœur lauréate du prix Nobel Aung San Suu Kyi, le principal parti d'opposition, la Ligue Nationale pour la Démocratie (LND) a récemment préféré la dissolution plutôt que la participation à un processus électoral tronqué. La LND estime que ces élections ne seront qu'une supercherie permettant la pérennisation du pouvoir militaire. Sous ce régime, la violence et les violations des droits de l'homme ont été pendant des années une réalité quotidienne en Birmanie. Pendant ce temps, Aung San Suu Kyi a fêté son 65^{ème} anniversaire (le 19 juin) en résidence surveillée. Cela fait 14 ans qu'elle est privée de liberté et 20 ans depuis qu'elle a été élue démocratiquement par le peuple birman. Son histoire est extraordinaire, mais aussi emblématique de la souffrance de centaines de milliers de femmes en Birmanie. Comme Aung San Suu Kyi, elles sont prisonnières d'une vie de misère sous le joug d'un régime brutal, au beau milieu de l'une des plus importantes guerres civiles du monde, ce que l'on oublie souvent. Nous avons récemment rencontré certaines de ces femmes lorsque nous étions juges au Tribunal international contre les crimes commis contre les femmes en Birmanie.

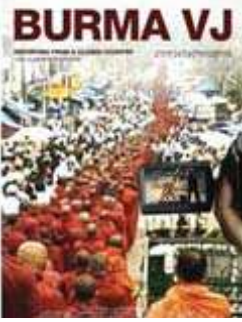
Chang Chang a raconté l'attaque et le viol collectif dont elle a été victime dans son village par un groupe de soldats de l'armée birmane. Pire encore, elle a ensuite été humiliée et rejetée par sa propre communauté lorsque la nouvelle de l'attaque s'est répandue. Naw Ruth Tha a décrit les longues journées durant lesquelles elle était forcée par les soldats à porter de lourdes charges sur son dos puis les longues nuits durant lesquelles elle était violée par ces mêmes soldats. Elle était enceinte de cinq mois à cette époque. Quant à Ma Pu Sein, elle s'est mise à pleurer lorsqu'elle a raconté comment les soldats ont brûlé tout son village. Une jeune femme a commencé son témoignage en déclarant : « Je partage avec vous une histoire banale, qui, dans sa banalité, est devenue normale ».

En effet, chacune de ces femmes parle au nom des centaines de femmes, d'enfants et d'hommes qui, pendant des décennies, ont lutté sous l'oppression de la junte. Leurs histoires vont de l'emprisonnement et de la torture de dissidents politiques au recours de civils comme esclaves sexuels ou démineurs humains. Les témoignages que nous avons entendus au tribunal confirment de nouveau que les actions du régime conduisent à des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes qui doivent être soumis aux juridictions internationales. On ne doit pas laisser ces violations des droits de l'Homme continuer. La communauté internationale doit agir maintenant pour la justice en Birmanie.

Un moyen d'action serait que le Conseil de sécurité de l'ONU envisage d'instaurer une commission d'enquête sur la probabilité de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre perpétrés en Birmanie. Une telle commission serait une première étape sur la voie menant à la Cour pénale internationale. Le rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'Homme en Birmanie, Tomas Quintana, a demandé la création d'une telle commission. Cette demande a été relayée par la Grande-Bretagne, l'Australie, la Suède et la république Tchèque (et bien d'autres). Avec nos collègues juges de tribunal, nous demandons au Conseil de sécurité de commencer à déférer la Birmanie devant la Cour pénale internationale par la création d'une commission d'enquête. Il est grand temps que la communauté internationale montre autant de courage que les femmes de Birmanie. Il est grand temps non seulement qu'une commission d'enquête soit créée mais aussi que la communauté internationale dénonce les élections à venir comme étant une mascarade. »

Evènements

15 octobre à 19h45: projection-débat de BURMA VJ, à PARIS (75)



Projection du documentaire « Burma VJ » suivie d'un débat avec la section locale d'Amnesty International et l'équipe d'Info Birmanie

Synopsis de Burma VJ: *S'appuyant sur des vidéos tournées secrètement par des journalistes locaux malgré les menaces de répression, Burma VJ relate la révolution safran qui a éclaté en Birmanie en 2007. Un film qui témoigne du courage de ces reporters clandestins, et de l'importance incontestable des médias indépendants dans la lutte contre le pouvoir totalitaire*

ATTENTION ! Changement de lieu!

Maison des Associations du 5ème
4 rue des Arènes 75005 PARIS
M° Jussieu



74, rue Notre Dame des Champs
75006 Paris
Tél: 01 46 33 41 62
www.info-birmanie.org/
Mail: infobirmanie@gmail.com

« Usez de votre liberté pour
promouvoir la nôtre »
Aung San Suu kyi



Info Birmanie est une association loi 1901 à but non lucratif. En étroite collaboration avec des membres de l'opposition démocrate birmane en France et à l'étranger, Info Birmanie entend promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Birmanie.

Nos actions en France visent à :

Valoriser auprès du gouvernement français et l'Union européenne le modèle politique alternatif porté par le mouvement démocrate birman ;

Alerter les institutions françaises et européennes des violations des droits de l'homme perpétrées par le régime birman ;

Sensibiliser la population française sur la situation politique, économique et sociale en Birmanie en organisant des manifestations publiques, des conférences, des débats, des projections et des événements culturels.

Rejoignez Info-Birmanie en devenant bénévole, de manière ponctuelle ou régulière :

Vous voulez agir, vous rendre utile en participant à nos actions de sensibilisation sur le pays lors des manifestations, salons ou autres manifestations publiques ainsi qu'à promouvoir nos campagnes et pétitions ;

Proposer et développer des projets, des événements ou autres opérations de sensibilisation et d'information en étroite collaboration avec notre équipe ;

Contactez Isabelle ou Marie
au 01 46 33 41 62 ou par mail
à infobirmanie@gmail.com

Faire partager votre expérience, vos compétences en contribuant à produire de l'information francophone sur la Birmanie et le mouvement démocratique birman dans la newsletter, sur le site Internet ou contribuer à d'autres dossiers thématiques